

Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mercredi 29 octobre 2025, 18h00
<i>Lieu:</i>	Centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

Présences : François Chételat, Jeremy Gaillard, Laurent Loeffel, Michel Muttner, Olivier Perrot, Yann Jakob, Yves Frochoux

Membres présents: 45 personnes

Membres excusés: Mmes Anne-Carole De Amorim, Sévrine Nicollet, Chantal Ritter-Cochand
Mm. Thierry Linder, Gregory Mallet, Raymond Gicot, Paul Frochainx

Scrutateur: -

Le Président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 2024

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciements au secrétaire.

2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle, notamment à l'attention des nouveaux membres de l'assemblée, que la SDL concentre son action sur plusieurs axes majeurs, en dehors de la gestion du Camping des Pêches. Il s'agit notamment d'apporter un soutien financier et logistique à l'École de musique, d'accompagner la course des aînés, de soutenir différentes fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville, d'assurer l'embellissement floral de la commune et d'apporter une aide aux sociétés locales lors de leurs événements.

Il précise que les dons, bien qu'ils soient vivement appréciés, ne constituent pas le revenu principal de la société, celui-ci provenant essentiellement des activités du camping résidentiel et de passage.

3 Rapport du caissier, comptes 2024

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	167'562.-	1'444'522.-	884'192.-
Dépenses	256'516.-	582'241.-	589'121.-
Déficit/Bénéfice	-88'954.-	862'281.-	295'070.-

Au bilan, le capital au 31.12.2024 se monte à CHF 1'241'738.-

Diverses précisions sont demandées par l'Assemblée auxquelles le Caissier et le Président répondent à la satisfaction des personnes.

4 Rapport de l'organe de contrôle

Le Président lit le rapport de la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl établi au 14.10.2025.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité sans opposition.

5 Rapport sur l'école de musique

M. Schnyder, directeur de l'EML

La situation de l'école reste stable malgré le départ du professeur principal de piano, Evan Métral, remplacé provisoirement par les deux autres enseignantes. Un recrutement est envisagé.

L'EML a participé activement aux festivités du 700e anniversaire de la commune, notamment via des prestations musicales variées (violons, flûtes, guitares) lors d'événements culturels.

Société de Développement du Landeron

Ces activités ont offert aux élèves des expériences enrichissantes et renforcé les liens avec la communauté.

Remerciements à la SDL pour son soutien essentiel à la pérennité de l'école.

6 Rapports sur les loisirs des aînés

Course des Aînés

Yves Frochoux rapporte que la 67^{ème} course des aînés s'est déroulée le jeudi 4 septembre 2025. Le restaurant de Gasthof Kreuz de Sumiswald fut le lieu du dîner.

Au total 153 aînés et 55 chauffeurs ont participé à cette course, soit un total de 208 personnes.

Yves Frochoux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes pour sa très large contribution à cet évènement, ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également son collègue et ami René Ansermet.

7 Budget 2026

Le budget distribué lors de l'accueil et de la signature de la liste de présences est commenté par le Caissier, Jeremy Gaillard.

Le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

8 Nomination de l'organe de contrôle

La nomination de la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl est acceptée à l'unanimité sans opposition.

9 Nomination du président 2025-2029

Le Président cède la parole à François Chételat.

Mesdames, Messieurs, chers membres de la SDL

Aujourd'hui, j'ai l'immense honneur – que dis-je – le privilège de vous présenter un candidat d'exception au poste de président : Monsieur Olivier Perrot.

Comme vous le savez, tous les ans nous devons proposer un candidat à la présidence.

Oui, vous avez bien entendu, le Olivier Perrot ! Celui qui connaît le Landeron comme sa poche, au point qu'on se demande parfois si les rues n'ont pas été baptisées d'après ses trajets quotidiens.

Olivier, c'est l'homme qui trouve toujours une solution avant même qu'on ait formulé le problème. Un visionnaire, un meneur et surtout un excellent motivateur – surtout quand il y a un apéro ou un repas à la clé.

Sous sa présidence, je n'ai aucun doute : la société de développement brillera encore plus fort, les projets pousseront plus vite que les géraniums du bourg.

Alors, levons la main, levons le verre, levons tout ce qu'il faut pour soutenir la candidature d'Olivier Perrot, futur président et éternel ambassadeur du bon esprit landeronnais.

Le Président reprend la parole afin de procéder au vote concernant la proposition de nomination à la présidence. Celle-ci est adoptée à l'unanimité, sans aucune opposition.

Olivier Perrot remercie l'assemblée pour sa nomination.

10 Nomination du comité 2025-2029

Conformément aux statuts, le comité doit être élu pour la même durée que le mandat présidentiel. Les membres proposés sont nommés par ordre alphabétique, François Chételat, Anne-Carole De Amorim (vice-Présidente), Yves Frochoux, Jeremy Gaillard (caissier), Yann Jakob, Laurent Loeffel et Michel Muttner.

La nomination du comité est acceptée à l'unanimité sans opposition.

Le Président remercie ses collègues pour leurs soutiens et leurs engagements.

11 Divers

Le Président ouvre ce dernier point.

Des questions sont soumises au Président :

- Est-ce que la rénovation du bloc sanitaire au camping résidentiel est prévu ?

Le Président confirme qu'une rénovation d'envergure est bien prévue pour l'année 2027. Il précise toutefois que la superficie du bloc pourrait être réduite, les contrats avec les résidents indiquant que ceux-ci doivent être autonomes avec leur mobilhome.

- Est-ce qu'il serait possible d'installer des toilettes « Toi Toi » à proximité des containers à verre, dans le but de réduire les nuisances subies par les résidents riverains en raison des allées et venues des usagers sur la route longeant leurs habitations.

Le Président informe que cette question a déjà été examinée en comité. Il précise qu'il sera éventuellement procédé à l'aménagement des toilettes, soit à l'endroit envisagé, soit ailleurs.

- Pourquoi n'est-il plus possible d'acheter des bons cadeaux Noël pour l'entrée de la piscine ?

Le Président, accompagné de M. Yves Frochaux, ancien Président du Conseil de fondation de la piscine, précisent que ces bons ne relèvent pas de la SDL et qu'il convient de s'adresser directement à la piscine. A l'époque ces bons étaient à disposition au kiosk du Centre.

M. Fredy Winz au nom du Conseil Communal, des diverses fondations et des associations remercie la SDL et le comité du soutien financier qu'elle apporte à la Commune.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 18h45

Le Président

Oliver Perrot

Le secrétaire PV

Laurent Loeffel